

---

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG  
PARTENAIRE DU PROGRAMME D'EDUCATION SEXUELLE COMPLETE  
AU MALI**

---

## I. CONTEXTE

Le Mali, pays enclavé et situé dans la bande soudano-sahélienne de l'Afrique de l'ouest, s'étend sur une superficie de 1 241 248 km<sup>2</sup>. Selon RGPH 2009, sa population était estimée en 2009 à 14 517 176 habitants dont 49,60% d'hommes et 50,40% de femmes. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 46,06 % et ceux entre 10 et 24 ans représentent 32,7 % de la population (Annuaire statistique CPS éducation 2014).

Le Mali a une croissance démographique élevée qui est de l'ordre de 3,6% (RGPH 2009-INSTANT- BCR juillet 2009), avec un indice synthétique de fécondité (ISF) élevé de 6,1(EDSM V 2012-2013).

Les taux spécifiques de fécondité indiquent une fécondité précoce relativement élevée :

- 172‰ pour la tranche d'âge 15-19 ans (EDS V) ;
- 39 % des adolescentes ont déjà commencé leur vie reproductive avec 33 % de ces adolescentes qui ont eu au moins un enfant et 6% qui sont enceintes de leur premier enfant.

La vulnérabilité des jeunes (filles et garçons) et des adolescent(e)s du Mali se manifeste à travers entre autres :

- Une insuffisance de compétences de vie pour gérer leur vie sexuelle ;
- Un partenariat sexuel multiple, occasionnant des grossesses non désirées, des avortements clandestins, des abandons d'enfants, des infanticides, des IST, du VIH, du SIDA, la déscolarisation, etc.
- Une précocité de l'âge aux premiers rapports sexuels, en particulier chez les femmes

Pour améliorer cette situation, le GP/SP et Rutgers mettent en œuvre un programme d'éducation sexuelle complète en vue de contribuer à l'amélioration des compétences de vie des jeunes (filles-garçons) et adolescent(e)s au Mali à travers :

- Mise en place de programmes d'ESC scolaires intégrés dans les structures officielles de l'Education de Base ;
- Mise en place des conditions nécessaires pour l'implantation du programme d'ESC intégré au sein des établissements de l'Education de Base ;
- Création d'un environnement favorable et impliqué à l'ESC scolaire autour des établissements de l'Éducation de Base.

La contractualisation avec 6 ONG partenaires jouera un rôle crucial dans l'exécution régulière et efficace du Programme notamment pour la mise en œuvre de ses volets II et III.

L'ONG appuiera le GP/SP et les autorités scolaires et sanitaires dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités du programme, en particulier au niveau régional, local et communautaire. A ce titre et pour le recrutement, le GP/SP mettra l'accent sur la recherche de consensus sur les termes de référence des ONG d'exécution pour la mise en place des critères solides pour assurer la sélection des ONG capables d'accompagner le Programme pour la

---

mise en œuvre de ses activités en ayant à l'esprit la nature du contrat de performance. Le processus de sélection comprend deux phases :

- Une phase de présélection basée sur l'expérience de l'ONG, sa capacité en gestion de programme, la qualité des ressources humaines proposées et le respect des exigences de l'administration territoriale ;
- Une phase de préaudit axée sur les aspects de gouvernance, de gestion financière et comptable.

## **II. ACTIVITES CONTRACTUELLES DE L'ONG**

### **Volet établissement scolaire**

Les écoles peuvent faire office de centres d'aide sociale et d'institutions fiables, capables de mettre les enfants, les parents, les familles et les communautés en relation avec d'autres services (services de santé, sport, culture...). Toutefois, les écoles ne peuvent être efficaces que lorsqu'elles peuvent garantir la protection et le bien-être des élèves (filles-garçons) et du personnel (hommes et femmes), de créer les meilleures conditions d'apprentissage. Elles doivent créer les conditions, en partenariat étroit avec les structures de santé en vue de satisfaire les besoins créés chez les apprenants (filles et garçons).

Pour une mise en œuvre de l'ESC de bonne qualité et de façon durable, le programme créera des liens entre les deux premiers volets du programme (volet Système Éducationnel et volet Etablissement Scolaire).

Pour les activités du volet Etablissement Scolaire, les écoles seront appuyées et soutenues par les ONG et le personnel des structures de santé de leur circonscription.

En plus, le programme redynamisera et/ou facilitera la création des organisations de jeunes au niveau des écoles (club de jeunes, réseau de jeunes ambassadeurs etc.) pour renforcer et compléter les messages et compétences abordés en classe, pendant des activités parascolaires au sein de leurs écoles.

Ce volet sera exécuté dans les régions sud du pays, le District de Bamako et dans les deux CAP centraux des régions de Tombouctou et de Gao.

### **Volet environnement scolaire**

Le Mali a signé plusieurs traités et conventions en faveur de la femme, de la jeunesse, et de la santé de la reproduction des adolescents. Cependant, il existe plusieurs obstacles à l'éducation sexuelle complète des jeunes (filles et garçons) et adolescent(e)s liés aux réalités socioculturelles, et aux pratiques traditionnelles.

Pour beaucoup de leaders communautaires (y compris les religieux) et d'adultes, parler de santé sexuelle, donner des informations sur la sexualité et la santé de la reproduction à des adolescent(e)s, c'est encourager une sexualité « incontrôlée et irresponsable ».

Dans ce contexte, le programme organisera des activités parascolaires et des activités de communication et de plaidoyer en vue de créer un environnement propice à l'ESC. Le programme facilitera le lien entre l'école et les intervenants en santé sexuelle et reproductive (CSCoM, ONG, centres jeunes etc.).

---

---

Il élaborera des outils et supports de communication et signera un accord de partenariat avec la Coalition de la société civile pour le repositionnement de la PF au Mali pour les actions de plaidoyer.

### **Suivi/évaluation**

L'ONG est également chargée des activités de suivi régulier, qui lui permet de mesurer la réussite des interventions et la nécessité, le cas échéant, de déployer des efforts supplémentaires. L'ONG est tenue à participer à la collecte et à l'analyse de données issues des études LQAS (Lot Quality Assurance Sampling) réalisées annuellement. L'ONG est également chargée de préparer les populations pour les enquêtes et études périodiques, prévues dans le cadre de suivi et d'évaluation du projet.

## **III. OBLIGATIONS DE L'ONG**

### **Volet établissement scolaire**

- Renforcer les compétences des directeurs d'écoles et établissements en ESC à travers la formation et la supervision ;
- Mener des actions de plaidoyer pour l'adhésion des responsables scolaires à l'ESC dans les écoles à travers des actions de plaidoyer ;
- Mettre en place un partenariat avec les autres acteurs intervenant dans l'ESC (ONG, centre jeunes, CSCCom etc.) ;
- Redynamiser et/ou faciliter la création des organisations de jeunes au niveau scolaire (club de jeunes, réseau de jeunes ambassadeurs etc.). Ces organisations de jeunes mèneront avec l'appui des ONG et des agents de santé des activités parascolaires en matière de santé sexuelle comme les activités évènementielles, les projections de films, les conférences, l'utilisation de la plateforme E-learning etc. ;
- Développer une stratégie de stimulation des établissements à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer les conditions nécessaires d'implantation d'une l'ESC de qualité au sein des établissements scolaires. Ce plan d'action doit impliquer les parents, leaders religieux, les CGS, les mères d'élèves et les ONG travaillant dans le domaine.

### **Volet environnement scolaire**

- Créer un environnement favorable à l'ESC autour des écoles ;
  - Former les partenaires sociaux de l'éducation (APE, CGS, syndicats d'enseignants, associations des mères d'élèves, leaders religieux) sur l'ESC ;
  - Mener des actions de plaidoyer pour l'adhésion des partenaires sociaux de l'école à l'ESC ;
  - Appuyer les écoles à organiser des activités de sensibilisation sur l'ESC pour impliquer les parents, leaders religieux dans leur programme d'ESC ;
  - Diffuser des supports de communication sur l'ESC.
-

## **Suivi/évaluation**

- Participer aux cadres de concertations au niveau régional et au niveau local
- Participer aux enquêtes LQAS
- Produire les rapports (techniques et financiers) de qualité et à temps
- Assurer la coordination des actions du programme au niveau de sa région ;
- Assurer la complémentarité avec les autres financements disponibles dans sa région ;
- Planifier et exécuter les missions de suivi/supervision en relation avec les services déconcentrés du MEN ;
- Collecter, analyser et compiler les rapports périodiques (techniques et financiers) et les transmettre à l'Equipe du programme ;
- Assurer la prise en compte des données du programme par les services techniques déconcentrés (AE, CAP, IPRES) du MEN ;
- Participer au cadre de concertation avec les intervenants au niveau régional ;
- Documenter les meilleures pratiques.

## **IV. COMPOSITION DE L'EQUIPE**

L'équipe de l'ONG doit nécessairement comporter au moins les compétences ci-après :

- Un spécialiste en santé publique de niveau Maitrise (BAC+4), au moins, ou un spécialiste en éducation de niveau maîtrise (BAC +4) au moins, ou profils connexes, ayant au moins 5 ans d'expérience dans la Gestion et/ou la mise en œuvre des projets de santé publique ou d'éducation. Il sera le Coordinateur du projet.
- Quatre agents de développement communautaires de niveau BAC + 2 au moins, ou profils connexes, ayant au moins 5 ans d'expérience dans le développement communautaire, dans le domaine de santé de la reproduction ; une expérience en ESC sera un atout.

L'ONG doit maintenir sans aucune modification le personnel dédié au Projet. Si le personnel clé désigné par l'ONG pour exécuter le projet n'est pas disponible au moment de l'exécution ou s'il a été inclus dans la proposition sans sa confirmation, cette proposition sera disqualifiée et rejetée pour la suite de l'évaluation.

## **V. ZONE D'INTERVENTION DES ONG**

Les ONG interviendront dans les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et le district de Bamako. Chaque région constitue un lot pour la présente sélection. Une ONG peut postuler pour plusieurs lots mais une ONG ne sera retenue que pour un seul lot.

---

## VI. PROFIL ET COMPETENCES DE L'ONG

L'ONG devra être légalement installée, en règle avec l'administration du Mali (documents juridiques, administratifs et fiscaux) justifiant une capacité d'intervention prouvée (ressources humaines et logistiques adéquates) et disposant :

- Au moins, 05 ans d'expérience dans la mise en œuvre des projets de santé à base communautaire ;
- Au moins, 05 ans d'expérience dans la gestion financière des projets de développement financé par les bailleurs de fonds. Une expérience similaire dans un projet sera un atout. Compte tenu de la spécificité de la mission et des activités à mener, le GP/SP procédera à la vérification des capacités des candidats. Cette vérification se fera avant la finalisation du processus de sélection.

## VII. CRITERES, SOUS CRITERES ET SYSTEME DE POINTS POUR LA SELECTION DES ONG

Les critères et barèmes de sélection sont les suivants :

### Critères d'exclusion :

- Non présentation de reconnaissance légale (accord cadre ou récépissé) ;
- Non présentation de certificat d'opérationnalité des 3 dernières années ;
- ONG n'ayant pas 5 ans d'existence.

### Critères d'éligibilité

| Critères  | Barèmes   |
|---|-----------|
| <b>Expériences de l'ONG</b>   |           |
| Expérience sur les thématiques : Education Sexuelle Complète, PF, Santé sexuelle et reproductif des jeunes, genre, plaidoyer  | 15 points |
| Expérience avec les cibles : jeunes, leaders religieux, les écoles, les OCB (APE, ASACO), les collectivités   | 10 points |
| <b>Capacité en gestion de programme</b> : Nombre de programme/projet exécuté pendant les 3 dernières années   | 3 points  |
| <b>Ressources humaines</b>  |           |
| Ressources humaines pour la permanence : Existence d'un comptable professionnel, Existence d'un chargé de programme, Existence d'un chargé de suivi évaluation etc. | 3points   |

|   |           |
|---|-----------|
| Ressources humaines dédiée au programme : Qualité du Coordinateur du Projet, Qualité des 4 agents de développement communautaire  | 5points   |
| <b>Autres critères</b>  |           |
| Performances : Déclarations de services bien faits  | 1point    |
| Conformité avec les exigences de l'administration : Existence d'accord cadre ou de récépissé, Certificat d'opérationnalité pour les 3 dernières années, Certification des comptes par un cabinet pour les 3 dernières années. | 3 points  |
| Total   | 40 points |

### VIII. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE LA PROPOSITION

1. La lettre de manifestation d'intérêt ;
2. Une copie certifiée de la reconnaissance légale par le Gouvernement de la République du Mali ;
3. Une présentation succincte de l'ONG (1 page) ;
4. Une présentation des activités des 3 dernières années (suivant formulaire) ;
5. Expérience de l'ONG dans les domaines suivants (en une page) : Education sexuelle Complète, PF, Santé sexuelle et reproductif des jeunes, genre, plaidoyer ;
6. Description des ressources humaines disponibles (suivant formulaire) :
  - Le personnel permanent (de Direction) de l'ONG ;
  - Les principaux agents que l'organisation compte affecter pour la mise en œuvre de ce Partenariat avec leur Curriculum Vitae signé ;
7. Autres documents à fournir :
  - Déclaration de services bien faits ;
  - Certificat d'opérationnalité pour les 3 dernières années ;
  - Certification des comptes par un cabinet agréé pour les 3 dernières années.

### IX. DUREE DE CONTRAT

La durée du contrat est de 02 ans et 09 mois (soit 33 mois) renouvelable sous condition de performances annuelles constatées par le GP/SP dans les conditions ci-après :

- L'évaluation satisfaisante des performances de l'ONG ;
- La nécessité de poursuivre les activités.
- La disponibilité des fonds.

## X. SOUMISSION, CACHETAGE ET MARQUAGE DES PROPOSITIONS

L'ONG doit remettre une proposition complète signée comprenant les documents et formulaires en conformité avec les présents TDR). La remise ne peut que se faire en main propre. **Aucune soumission de dossier par voie électronique n'est admise. Tout dossier transmis par ce canal ne sera pas examiné.**

Un représentant habilité de l'ONG doit signer les originaux des lettres de soumission et doit parapher toutes les pages de la proposition.

La proposition signée doit porter la marque "ORIGINAL", et ses copies la marque "COPIE" selon le cas. La proposition comprendra un original et trois copies. Toutes les copies doivent être faites à partir de l'original. En cas de différences entre l'original et les copies, l'original fera foi.

L'original et toutes les copies de la proposition seront placés dans une enveloppe cachetée portant clairement la marque "**PROPOSITION POUR LA SELECTION DES ONG PARTENAIRES DU PROGRAMME D'EDUCATION SEXUELLE COMPLETE AU MALI**", nom et adresse de l'ONG, et avec l'avertissement "**NE PAS OUVRIR AVANT [INSERER LA DATE ET L'HEURE LIMITE DE LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE].**"

Si les enveloppes et colis de la Proposition ne sont pas cachetés et marqués comme demandé, le GP/SP n'assumera aucune responsabilité pour les erreurs de traitement, la perte ou l'ouverture prématurée de la proposition.

La proposition doit être envoyée à l'adresse indiquée dans le point **DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS** et reçue par le GP/SP au plus tard à la date et heure limites indiquées dans le point **DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS** ou à toute date de report de cette date limite. Toute proposition reçue par le GP/SP après la date et l'heure limites seront déclarées hors délai, rejetées et rapidement retournées sans être ouvertes.

## XI. DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers doivent être déposés sous plis fermés avec mention « **PROPOSITION POUR LA SELECTION DES ONG PARTENAIRES DU PROGRAMME D'EDUCATION SEXUELLE COMPLETE AU MALI** » au Groupe Pivot Santé Population **sotuba ACI**, secteur 037, Numéro 0304, Tél : +223 66 75 40 11 / 76 14 48 70 / 79 30 93 22, *au plus tard le 15 mai 2018 à 16 h.*



## Annexes

### **Annexe 1 : Formulaire de présentation des activités** (à remplir pour chaque projet)

En utilisant le présent formulaire, veuillez fournir les renseignements demandés au sujet des projets santé exécutés par la structure les 3 dernières années soit à titre individuel ou en partenariat au sein d'un consortium

|   |                   |                                 |
|---|-------------------|---------------------------------|
| Titre du Projet                                   |                   | Pays/région (s)                 |
| Lieu  |                   |                                 |
| Adresse programme/projet                          |                   | Personnel spécialisé fourni :   |
| Date de démarrage                                 | Date d'achèvement | Nombre de personnes touchées    |
| Nom du partenaire financier                       |                   | Budget global du projet (F CFA) |
| Nom et fonctions des principaux responsables      |                   |                                 |
| Description du projet                             |                   |                                 |
| Description des services fournis par le personnel |                   |                                 |
| Résultats atteints                                |                   |                                 |

Nom de l'ONG

---

**Annexe 2 : Tableau des ressources humaines pour la permanence**

| <b>Noms<br/>Prénoms</b> | <b>Diplôme</b> | <b>Domaine<br/>d'expertise</b> | <b>Nombre<br/>d'année<br/>d'expérience</b> | <b>Postes occupés</b> |
|-------------------------|----------------|--------------------------------|--|-----------------------|
|                         |                |                                |  |                       |
|                         |                |                                |  |                       |
|                         |                |                                |  |                       |

**Annexe 3 : Tableau des ressources humaines dédiées au projet**

| <b>Noms Prénoms</b> | <b>Diplôme</b> | <b>Domaine<br/>d'expertise</b> | <b>Nombre d'année<br/>d'expérience</b> |
|---------------------|----------------|--------------------------------|--|
|                     |                |                                |  |
|                     |                |                                |  |
|                     |                |                                |  |

---

## Annexe 4 : Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures se fait suivant les critères énumérés ci-après.

| <b>Critères</b>   | <b>Barèmes</b>   |  |
|---|------------------|--|
| <b>Expériences de l'ONG</b>                                       | 25 points        |  |
| <b>Expérience sur les thématiques</b>                             | <b>15 points</b> |  |
| Education Sexuelle Complète                                       | 3                | 0-3 ans = 1pt ; 4-5 ans = 2pts ; 6 ans et plus = 3 pts         |
| PF  | 3                | 0-3 ans = 1pt ; 4-5 ans = 2pts ; 6 ans et plus = 3 pts         |
| Santé sexuelle et reproductif des jeunes                          | 3                | 0-3 ans = 1pt ; 4-5 ans = 2pts ; 6 ans et plus = 3 pts         |
| Genre   | 3                | 0-3 ans = 1pt ; 4-5 ans = 2pts ; 6 ans et plus = 3 pts         |
| Plaidoyer   | 3                | 0-3 ans = 1pt ; 4-5 ans = 2pts ; 6 ans et plus = 3 pts         |
| <b>Expérience avec les cibles</b>                                 | <b>10 points</b> |  |
| Expérience avec les jeunes  | 2                | 0-5 ans = 1pt ; 6 ans et plus = 2 pts                          |
| Expérience avec les leaders religieux                             | 2                | 0-5 ans = 1pt ; 6 ans et plus = 2 pts                          |
| Expérience avec les écoles  | 2                | 0-5 ans = 1pt ; 6 ans et plus = 2 pts                          |
| Expérience avec les OCB (APE, ASACO)                              | 2                | 0-5 ans = 1pt ; 6 ans et plus = 2 pts                          |
| Expérience avec , , les collectivités                             | 2                | 0-5 ans = 1pt ; 6 ans et plus = 2 pts                          |
| <b>Capacité en gestion de programme</b>                           | <b>3points</b>   |  |
| Nombre de programme/projet exécuté pendant les 3 dernières années | 3                | 1-3 projets =1 ; 4-5 projets = 2pts ; 6 projets et plus =3 pts |
| <b>Ressources humaines</b>  | <b>8 points</b>  |  |
| <b>Ressources humaines pour la permanence</b>                     | <b>3points</b>   |  |
| Existence d'un comptable professionnel                            | 1                | Comptable sans niveau CAP = 0pt ; Comptable niveau             |

|   |                  |   |
|---|------------------|---|
|   |                  | CAP et plus = 1pt   |
| Existence d'un chargé de programme                                    | 1                | Expérience : 0-5 ans = 0,5 pt ; plus de 5 ans = 1pt                                       |
| Existence d'un chargé de suivi évaluation                             | 1                | Expérience : 0-5 ans = 0,5 pt ; plus de 5 ans = 1pt                                       |
| <b>Ressources humaines dédiée au programme</b>                        | <b>5points</b>   |   |
| Qualité du Coordinateur du Projet                                     | 1                | Niveau d'instruction : BAC + 4<br><br>Expérience : 0-5 ans = 0,5 pt ; plus de 5 ans = 1pt |
| Qualité des 4 agents de développement communautaire                   | 4                | Niveau d'instruction : BAC + 2<br><br>Expérience : 0-5 ans = 0,5 pt ; plus de 5 ans = 1pt |
| <b>Autres critères</b>  | <b>4 points</b>  |   |
| <b>Performances</b>   | <b>1point</b>    |   |
| Déclarations de services bien faits                                   | 1                | 1-2 déclarations de services bien faits = 0,5 ; plus de 2 =1pt                            |
| <b>Conformité avec les exigences de l'administration</b>              | <b>3 points</b>  |   |
| Existence d'accord cadre ou de récépissé                              | 1                | 1pt   |
| Certificat d'opérationnalité pour les 3 dernières années              | 1                | 1-2 Certificats d'opérationnalité = 0,5 ; 3 certificats =1pt                              |
| Certification des comptes par un cabinet pour les 3 dernières années. | 1                | 1-2 Certifications de compte = 0,5 ; 3 certifications =1pt                                |
| <b>Total</b>  | <b>40 points</b> |   |